**Résumé de la stratégie Nationale de Biosécurité (2019-2023) du Sénégal**

Afin de disposer d’un élément d’orientation, renforcer leur opérationnalité et créer une plus grande cohérence avec les activités des différentes parties prenantes impliquées dans les questions relatives à la biosécurité, l’ANB et ses partenaires ont élaboré, de manière participative et inclusive, la présente stratégie nationale de biosécurité. Une analyse prospective et un examen des besoins actuels et futurs en matière de biosécurité et de biotechnologies modernes pour le Sénégal, effectués lors de l’atelier de planification de la stratégie a permis de dégager six priorités auxquelles il faut s’attaquer :

* La mise en place d’un cadre législatif et réglementaire adapté ;
* La mobilisation d’un budget suffisant ;
* Le renforcement de la recherche en matière de biotechnologies et de biosécurité ;
* La formation d’une masse critique de ressources humaines compétentes en matière de biosécurité et de biotechnologies au Sénégal ;
* La communication et la sensibilisation des populations sur la biosécurité, les biotechnologies modernes et les risques qui leur sont associés ;
* L’amélioration de la coordination et de la mise en synergie des acteurs de la biosécurité et de la biotechnologie. L’examen de ces priorités a permis de dégager une vision et d’identifier des valeurs devant guider la stratégie nationale de biosécurité.

**Vision**

A l’horizon 2030, l’utilisation des biotechnologies modernes est sécurisée au Sénégal, à travers la biosécurité, la préservation de l’environnement, la conservation et l’utilisation durable de la diversité biologique, tout en veillant à la santé humaine et animale et en tenant compte des valeurs culturelles et socioéconomiques.

Les sept valeurs suivantes serviront de socle à la mise en œuvre des actions qui permettront de réaliser cette vision ;

* Ethique,
* Transparence,
* Professionnalisme,
* Equité,
* Synergie,
* Proactivité / Réactivité,
* Capacité d’écoute.

**Axes stratégiques et objectifs :**

**Axe stratégique 1.**

Amélioration du cadre législatif, réglementaire et institutionnel en matière de biosécurité et de biotechnologies. Deux objectifs ont été définis pour cet axe :

- Mettre en place un dispositif législatif et réglementaire adapté au contexte sénégalais et en cohérence avec les initiatives et /ou conventions sous-régionales, continentales et internationales ;

- Renforcer les capacités (ressources humaines qualifiées, matériel et moyens financiers) de l’ANB et de ses partenaires.

**Axe stratégique 2.**

Promotion de l’utilisation sécurisée des biotechnologies (Dispositif de veille, de surveillance, d’évaluation des risques et de recherche en matière de biosécurité et de biotechnologies).

Afin de faire face aux défis soulevés par cet axe, deux objectifs spécifiques ont été définis :

- Renforcer le dispositif de prospective et de veille ;

- Promouvoir l’utilisation sécurisée de biotechnologies pour créer durablement des richesses.

**Axe stratégique 3.**

Coordination, communication, sensibilisation et mise en synergie sur la biosécurité et les biotechnologies.

Les objectifs suivants ont été identifiés pour faire face à ces défis :

- Renforcer la circulation des informations sur la biosécurité et les biotechnologies ;

- Améliorer la coordination et construire un partenariat solide sur la biosécurité et les biotechnologies.

Afin de faciliter la mise en œuvre de la stratégie, un plan d’action opérationnel de cinq ans a été élaboré et budgétisé.

La gouvernance de la stratégie sera assurée par le Conseil d’orientation et l’ANB. Le Conseil d’orientation jouera, en quelque sorte le rôle de Comité de Pilotage.

L’ANB assurera la coordination technique et administrative de la stratégie. Elle pourra être renforcée par des consultants et des personnes ressources au besoin. Des groupes thématiques regroupant des experts des différentes institutions impliquées seront créés pour donner des avis scientifiques permettant d’éclairer les décisions à prendre.

Le suivi-évaluation permettra d’analyser les résultats obtenus, tout au long du processus de mise en œuvre de la stratégie. Il fournira l’opportunité de s’assurer du réalisme des actions identifiées et de les réajuster en cours d’exécution, si l’évolution des indicateurs n’est pas conforme aux prévisions.

En outre, les principaux éléments d’une stratégie de communication ont été définis pour accompagner la stratégie.

**Illustrations de l’atelier de validation de la Stratégie (tenu le 16 juillet 2018 à Dakar)**

